

Compte-rendu du comité technique du 8 octobre 2020

Présents : Mmes et MM.

Julien MERLE	Maire
Jean-Pierre TRUCHOT	Adjoint au Maire délégué à l'Agenda 21 & développement économique
Lydie CATALON	1ere Adjointe au Maire
Marie-France ESTIVAL	Adjointe au Maire
Yvan ESPINASSE	Conseiller municipal
Denis GADEA	Conseiller municipal
Albert JUANEDA	Conseiller municipal
Jean-Christophe MONNIN	Conseillère municipale
Jean COLLADO	PRJN
Roland BONNET	PRJN
Paule ROUSSEAU	Référente A21

Excusés : Nathalie PRALONG PRJN – Béangère DUPLAN Adjointe au Maire – Marion SANGUINEDE Conseillère municipale – Hanna MOTA citoyenne participative – César DESMERET DGS

Monsieur TRUCHOT propose de commencer le comité technique en suivant l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- **Validation de la composition du comité technique**

M. TRUCHOT propose d'arrêter la composition du comité technique aux personnes présentes et excusées. Il rappelle que la commission Agenda 21 et le comité technique sont deux structures distinctes. Le comité intégrera aussi le Directeur du Naturoptère

Julien MERLE Maire

Jean-Pierre TRUCHOT adjoint au maire délégué à l'Agenda 21 et au développement économique

Lydie CATALON 1^{ere} adjointe,

Marie-France ESTIVAL adjointe au maire,

Béangère DUPLAN adjointe au Maire

Yvan ESPINASSE conseiller municipal,

Denis GADEA conseiller municipal,

Albert JUANEDA conseiller municipal

Jean-Christophe MONNIN conseiller municipal,

Marion SANGUINEDE conseillère municipale,

Roland BONNET Plantes rares et jardin naturel,

Jean COLLADO Plantes rares et jardin naturel,

Nathalie PRALONG Plantes rares et jardin naturel,

Hanna MOTA citoyenne participative,

César DESMERET directeur général des services

Paule ROUSSEAU agent municipal référente Agenda 21

- **Actualisation du plan d'actions**

Pour actualiser le plan d'actions, il faut commencer par faire le bilan des actions qui existent. La plupart sont en cours de réalisation et quelques-unes n'ont pas commencé faute de porteurs ou par manque d'intérêt.

M. COLLADO propose que les actions soient filtrées par ordre de priorité pour donner plus de sens à ce plan d'actions. Il souligne l'importance de certaines comme celle qui relève de la gestion de crises (*inondations ou autres*).

En vue de réaliser ce bilan il est proposé à chacun de s'inscrire pour rencontrer des porteurs d'action et faire le point sur l'avancement des actions.

Pour cela merci de noter votre nom et les dates possibles sur le planning joint. Il est proposé qu'un élu s'inscrive systématiquement avec un autre membre du cotech pour chaque rencontre. La première feuille du fichier excel (actions classées par porteur d'action) vous donne l'état des actions, la deuxième vous permet de vous inscrire, la troisième reprend le plan d'action classé selon les objectifs.

Au-delà de l'avancement de l'action, il s'agit d'évaluer l'impact de l'action sur le territoire. Le projet de trame d'entretien avec les porteurs d'action qui a été utilisé pour les évaluations précédentes peut être utile (*ce document s'appelle « projet » parce que bien évidemment il est adaptable et peut être amélioré*).

Paule a déjà fait un point rapide sur l'état d'avancement des actions et certaines sont à ajouter à ce plan d'actions. Outre les actions menées par le comité technique et portées par la commune, elle propose de demander à l'association Pop'puces d'intégrer le plan d'actions étant donné que les activités de cette association répondent à plusieurs finalités du développement durable.

Il existe sans doute d'autres initiatives d'associations ou citoyennes qui mériteraient de faire l'objet d'une fiche action elles aussi. Chacun peut faire remonter les initiatives qui lui semblent pertinentes dans le contexte de l'Agenda 21 afin de proposer à leurs porteurs de les inclure dans le plan d'actions après les avoir soumises au cotech.

En ce qui concerne les quelques actions qui sont complètement terminées ou qui ne commenceront pas faute de bénévoles par exemple, il faudra les sortir de ce plan pour l'alléger. Rien n'empêchera de les réactiver si nécessaire.

Il s'agit en particulier des actions :

n° 24 : organiser des conférences santé (porteur association des donneurs de sang)

n° 32 : organiser un pédibus (porteur l'AIPE)

D'autres actions pourraient être réactivées comme :

n° 26 : réactiver la charte contre le bruit de la base aérienne

n° 27 : former au management de crise

Parmi les actions qui ont été menées sur la commune indépendamment du plan d'actions on peut recenser :

Le marché de producteurs et artisans le vendredi soir

Les commandes groupées

Le ramassage des piles dans les écoles (CCAOP)

La Rue De Tous Les Possibles

Les tables rondes
Les ateliers (répare café, vide dressing, peinture farine, fabrication savon,,,,,)
Le café philo
La fête des lumières + soutien logistique tombola des commerçants et animations
La boutique éphémère
Les boîtes à livres
Le world cleanUp day (partenariat chasseurs/agenda 21)
Récupération et revente de mobiliers, vêtements, livres etc... (association pop puces)
En projet le chemin des maisons (association histoire et patrimoine de Sérignan)

- **Rue de tous les possibles**

Avec l'annulation de la manifestation Plantes rares et jardin naturel la Rue De Tous Les Possibles a bien sûr été annulée. Une bonne partie des exposants étaient intéressés pour y participer même en octobre (depuis juillet plusieurs exposants avaient encore répondu positivement et ce sont 22 exposants qui souhaitaient participer sur 35 participants en 2019)

- **Marché du vendredi**

Le marché du vendredi a repris. Un exposant a arrêté en juillet (fromages). Malgré les recherches aucun remplaçant n'a pu être trouvé pour cette année.

La fréquentation du marché a baissé et plusieurs raisons se sont sans doute combinées :

- crise sanitaire (suppression des animations, moins de déplacements de personnes âgées, très peu de touristes)
- des fins de journées très chaudes qui n'incitaient pas sortir vers 17 h.

Les exposants ont été assidus malgré le contexte difficile. Un boulanger et des fromagers ont été contactés pour la saison prochaine.

- **Fleurissement**

M. TRUCHOT a demandé au Naturoptère de réfléchir sur la création d'un hôtel à insectes pour le rond-point des Taulières.

Les aménagements commencés l'année dernière continuent. Sur le rond-point de la mante, l'installation de plans assez jeunes et donc peu développés avait été privilégiée de façon à permettre à ces végétaux de s'installer et s'adapter aux conditions du site. Les plantes ont souffert de la chaleur malgré le système d'arrosage en place et c'est seulement maintenant après quelques pluies qu'elles commencent à bien se développer.

- **Lumière et déambulation**

Depuis trois ans le mois de décembre est l'occasion de promouvoir le commerce local et la convivialité avec :

- La soirée « lumière et déambulation ». Il faut noter qu'en 2019 grâce à l'information relayée par les enseignants de nombreuses familles se sont déplacées.
Pour cette année, les restrictions sanitaires ne permettront pas d'organiser ce type d'opération dans la mesure où des friandises et des boissons étaient distribuées sur les stands.
- La remise d'un sapin à décorer à chaque commerce du centre du village.

- La tombola organisée par les commerçants qui permet d'inciter les sérignanais à faire leurs courses dans le village. La commune apporte son soutien en imprimant les billets et les affiches.
- La boutique éphémère qui a eu aussi une bonne fréquentation l'année dernière. Cette année, le manque de local ne permettra pas de l'organiser. Paule propose de réaliser un sondage auprès des exposants de l'an dernier pour leur proposer de participer aux marchés du mercredi pendant le mois de décembre.

- **Questions diverses**

Pour faire connaître l'Agenda 21 des efforts de communication sont indispensables. Ce constat a été fait depuis longtemps et a motivé le recours à une agence de communication dès 2012. L'idée était de disposer d'une charte graphique et de dispositifs comme la news letter Agenda 21, des modèles d'affiches, des fiches action synthétiques et attractives pour la diffusion sur le site.....

Il faut maintenant mettre à jour ces fiches et remplacer celles qui sont actuellement sur le site et qui sont en fait des outils de travail plutôt que des outils de communication.

Faut-il communiquer sur les réseaux sociaux ? Il semble que c'est LE moyen actuel le plus pertinent et le plus efficace pour se faire connaître. Continuer les articles dans la revue municipale reste aussi un moyen d'informer les habitants de la commune.

Un vecteur de communication très important reste la sensibilisation des plus jeunes. Avec le centre aéré les passerelles existent et enfants et animateurs sont volontaires pour participer ou initier des actions qui relèvent de l'Agenda 21 (World CleanUp day, création de décorations pour le téléthon et la soirée « lumière et déambulations », fabrication d'un sapin recyclé.....). Avec les écoles, il faudrait reprendre des contacts avec les nouvelles équipes parce que petit à petit les actions en lien avec les enseignants se sont arrêtées (action n° 17 « entreprendre le programme un chemin, une école » - action n° 35 « créer des liens intergénérationnels » ; action n° 52 initier des actions pédagogiques développement durable à l'école maternelle »).

Compte-rendu rédigé par Paule ROUSSEAU et validé par M. Julien MERLE – Maire et par M. Jean-Pierre TRUCHOT adjoint délégué à l'Agenda 21

Pièces jointes :

tableau rencontre porteurs d'actions
projet trame entretien

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez me contacter au 04 90 70 16 24 ou par mail p.rousseau@serignanducomtat.com Paule ROUSSEAU